

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Séance du 10 novembre 2023

Le dix novembre deux mille vingt-trois à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 06 novembre 2023.

Membres en exercice: 11 Présents: 9 Votants: 10 Pour:10 Contre:0

PRÉSENTS : Madame Colette ROUQUET, Monsieur Jean-Louis SOULIER, Monsieur Jean DELMAS, Monsieur Marc PRADAL, Madame Nathalie BASTIDE, Monsieur Hervé BOULET, Monsieur Hervé CHALMETON, Monsieur Thomas DEVAUD, Monsieur Joseph ROBERT

ABSENTS: Monsieur Damien MALIGE

ABSENTS représentés avec procuration: Monsieur Franck LAURAIRE représenté par Madame Colette ROUQUET

Mr Monsieur Hervé CHALMETON a été nommé secrétaire.

**OBJET: Vente terrain Villechailles - conjoints None Thérèse
2023_065**

Madame la Maire,

PRESENTE la demande de Mesdames NONE Thérèse, BROS Sandrine et PERRIER Isabelle par courrier en date du 13 septembre 2023 qui souhaite acheter une partie du domaine public au devant de leur maison parcelle G182 et donnant accès à leur cour;

La superficie d'environ 86 m² fait partie du domaine public.

VU la précédente délibération qui prend acte du déclassement de cette partie de domaine public;

CONSIDERANT que M. TUFFERY Christian a donné son accord par courrier du 18 octobre 2023 à condition de conserver une servitude de vue pour la fenêtre de la parcelle G 183;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE de vendre cette portion du terrain d'environ 86 m² au prix de 15€ le m² à Mesdames NONE Thérèse, BROS Sandrine et PERRIER Isabelle;

La superficie exacte sera définie par le géomètre ;

INDIQUE que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de les acheteurs ;

PRECISE que la servitude de vue pour la fenêtre de M. TUFFERY Christian devra être indiquée dans l'acte de vente ;

CHARGE la SCP DELHAL/BONHOMME-ROMIEU de rédiger l'acte de vente;

AUTORISE Madame la Maire à signer tous les documents relatifs à cette vente ;

DONNE toute délégation à Madame la Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Préfecture Date de réception de l'AR: 16/11/2023 048-214800898-2023_065-DE
--

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Pour copie conforme.

La Maire,
Colette ROUQUET.

*Rendu exécutoire après
Dépôt en Préfecture le :
et publication ou notification*



Préfecture
Date de reception de l'AR: 16/11/2023
048-214800898-2023_065-DE